

Communiqué du 11 décembre 2008

A ne pas vouloir abandonner ses réformes, le ministre prendrait la responsabilité d'une situation explosive

Toutes les déclarations du ministre de l'éducation nationale montrent qu'il veut maintenir toutes ses réformes, toutes les suppressions de postes.

Il a en effet indiqué que "la réforme du lycée n'est pas reportée" et qu'il tiendrait une conférence de presse sur le contenu de la réforme (programmes et organisation) le mardi 16 décembre.

Reçue ce soir par monsieur Darcos, la FNEC FP FO lui dira solennellement que s'il maintenait ses décisions, il prendrait la responsabilité d'une situation explosive.

Toutes les revendications des personnels demeurent donc, en particulier l'exigence de l'abandon de la réforme du lycée et des décrets Darcos sur l'école élémentaire, l'abandon des suppressions de postes.

A ne pas vouloir entendre les revendications, le ministre prendrait la responsabilité d'une situation explosive

La FNEC FP-FO alerte solennellement le ministre.

Le conflit s'élargit ces jours ci aux lycéens dans plusieurs villes de France : assemblées générales et manifestations ont lieu à Rennes, Brest, Nantes, à Vannes, à Caen, à Quimper à Concarneau à Landerneau à Redon à Loudéac, à Saint-Nazaire, à Coutances, à Clermont, à Bourg, à Marseille, Aix-en-Provence, à Vitrolles, à Amiens, dans l'Aveyron, la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées, le Tarn, ...

Les revendications exprimées par les lycéens sont légitimes, tout autant que leur colère et leur inquiétude pour leur avenir. Elles rejoignent celles des personnels.

Toutes mesures de répression et d'intimidation des lycéens (interpellations, etc...) ne feraient qu'exacerber les tensions.

La FNEC FP-FO s'adresse solennellement au ministre :

Il est urgent d'abandonner la réforme du lycée et la généralisation du bac pro en 3 ans,

Il est urgent d'abandonner les décrets Darcos sur l'école élémentaire,

Il est urgent de rétablir les postes supprimés.

Voilà ce que la FNEC FP FO dira au ministre ce 11 décembre.

Les mesures de carte scolaire vont être annoncées en janvier. C'est maintenant que le ministre doit répondre aux revendications pour mettre fin au conflit.

Le ministre doit entendre ce que disent les personnels et les jeunes et ouvrir les négociations.

Montreuil, le 11 décembre 2008